

France-Aix-en-Provence: Refuse and waste related services

OJ S 206/2015 23/10/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération du Pays d'Aix-en-Provence

Postal address: CS 40868

Town: Aix-en-Provence Cedex 1

Postal code: 13626

Country: France

For the attention of: Mme la directrice de la commande publique

E-mail: direction-marches@agglo-paysdaix.fr

Telephone: +33 488788800

Fax: +33 488788808

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.agglo-paydaix.fr>Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Exploitation et surveillance des déchèteries de Lambesc, La Roque-d'Anthéron, Rognes, Saint-Cannat et du centre de transfert de Saint Cannat.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 16: Sewage and refuse disposal services; sanitation and similar services

Main site or place of performance: Déchèteries de Lambesc, de la La Roque-d'Anthéron, de Rognes, de Saint-Cannat et Centre de Tranfert de Saint Cannat.

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet l'exploitation des déchèteries situées à Lambesc, La Roque-d'Anthéron, Rognes, Saint-Cannat et du centre de transfert situé à Saint-Cannat comprenant:

- le gardiennage, la surveillance, l'accueil du public et l'évacuation des matières acceptées par les déchèteries vers les sites de traitement et de valorisation,
- le transport des déchets ménagers et assimilés de la zone Nord Ouest de la CPA depuis le centre de transfert (CT) de Saint-Cannat, jusqu'à l'installation de stockage de l'Arbois à Aix-en-Provence.

II.1.6. CPV code(s)

90500000 Refuse and waste related services, 90510000 Refuse disposal and treatment, 90512000 Refuse transport services, 90530000 Operation of a refuse site

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Marché à prix mixte réglé selon les modalités suivantes:

- il comporte une partie fixe traitée à prix global et forfaitaire qui rémunère le gardiennage, l'entretien et la maintenance, les assurances et frais de contrôle technique et incendie, les impôts et charges, la formation des agents, la mise en sécurité du site, les abonnements et consommation...,
- il comporte une partie variable qui rémunère la mise à disposition des matériels, le transport des produits collectés, le traitement de certains produits collectés, des prestations ponctuelles de gardiennage, ainsi que la vidéosurveillance.

Le marché s'exécute par bons de commande dans la limite des seuils minimum de 900 000 EUR HT et maximum de 2 500 000 EUR HT pour 24 mois partie fixe incluse.

La durée de validité du marché court à compter de sa date de notification au titulaire. Le point de départ de la période initiale d'exécution du marché, distinct de la date de notification, sera le 1.9.2016. Le démarrage de l'exploitation sera notifié à l'entrepreneur par le bon de commande n° 1.

La période initiale d'exécution du marché se terminera 24 mois après le commencement de l'exploitation des sites, soit le 31.8. 2018.

Le titulaire dispose donc d'une période de préparation qui s'étend de la date de notification jusqu'au 1.9.2016 inclus.

Le marché est reconductible 1 fois dans la limite d'une durée totale de 48 mois à compter de la date de notification du marché.

Dans le cas où le seuil maximum du marché serait atteint avant la fin de l'année d'exécution, le marché pourra être reconduit expressément par anticipation.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 1

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le titulaire du marché est dispensé de constituer un cautionnement.

Une garantie forfaitaire de 20 000 EUR (TTC) sur le montant (TTC) du premier acompte sera prélevé afin de garantir la CPA au titre des éventuelles réserves émises sur l'entretien des sites lors de l'état des lieux de sortie.

En cas de reconduction du marché, cette retenue forfaitaire sera de nouveau prélevée sur le premier acompte de la première année de reconduction.

Une garantie à première demande peut être substituer à cette retenue de garantie, pendant toute la durée du marché.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Possibilité de cession ou de nantissement de créances,

— délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture,

— financement prévu sur le budget de fonctionnement de la CPA, sur ses fonds propres,

— paiements par mandats administratifs sur présentation des factures correspondantes, après service fait,

— en application de l'article 87 du CMP, une avance de 5 % du montant minimum (TTC) du marché sera versée au titulaire, sauf avis contraire de sa part indiqué à l'acte d'engagement.

Le versement de l'avance est conditionné à la production d'une garantie à première demande couvrant le montant total de l'avance,

— marché à prix mixtes.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupement solidaire à l'attribution du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Pour l'exécution de ce marché, le titulaire doit se conformer à ses obligations en matière de reprise du personnel du titulaire sortant du marché telles qu'elles découlent de l'avenant no 42 du 5.4.2012 annexé à la convention collective nationale des activités du décret du 11.5.2000 étendue par arrêté du 5.7.2001 à l'ensemble des entreprises comprises dans le champ d'application de la convention susvisée.

Pour information, l'actuel marché compte 11 salariés pour une masse salariale annuelle brute totale non chargées de 258 553,41 EUR. Des éléments de détail sont donnés dans l'annexe du RC relative au personnel (A6).

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles 44 et 45 du code des marchés publics permettant la vérification de la satisfaction des conditions d'accès à la commande publique (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel):

- une lettre de candidature comprenant l'identification du candidat et l'objet du marché. Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire,
- le(s) document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait k-bis, délégation de pouvoir, statuts ...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprise,
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
 - une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6.6.2005 modifiée et de l'article 29 de la loi n° 2005-102 du 11.2.2005 modifiée, conformément à l'article 43 du CMP. L'utilisation des imprimés Dc1 et Dc2 est autorisée. Ces formulaires sont téléchargeables sur le site suivant: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Pour chacun des membres du groupement éventuel:

- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. Ces informations pourront être fournis dans le cadre du formulaire Dc2.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Pour chacun des membres du groupement éventuel:

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
- la présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Les entreprises de création récente pourront justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières par tout moyen de preuve et, notamment, par la présentation des titres d'études ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables des prestations.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations. Weighting 80
2. Valeur technique. Weighting 20

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015M056

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.11.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Type de pouvoir adjudicateur: Établissement public de coopération intercommunale
les critères de sélection des candidatures sont les capacités financières, technique et professionnelle des candidats, liées et proportionnées à l'objet du marché. Les candidatures sont examinées au vu des éléments demandés aux articles III.2.1 à III.2.3 du présent avis d'appel public à la concurrence.

NB: Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements du dossier de candidature que la CPA peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace, et que cet accès soit gratuit.

Le pouvoir adjudicateur n'organisera pas de visites. Toutefois, ces équipements étant ouverts au public, les candidats sont réputés en avoir pris connaissance et mesuré toutes les implications sur les prix du marché. Il leur appartient donc de prendre toutes les dispositions utiles avant de remettre leur offre.

La valeur technique sera appréciée au regard des éléments contenus dans le mémoire technique justificatif au vu des sous-critères suivants:

Sous-Critère n° 1 pondéré à 70 % : la pertinence de l'organisation et adéquation des moyens mis en oeuvre pour:

- assurer un fonctionnement optimum les samedis et dimanches sur les déchèteries et en période de pointe sur le centre de transfert,
- assurer la continuité du service,
- garantir l'ouverture du site dans le respect des horaires en cas de défaillance des moyens humains

Sous-critère n° 2 pondéré à 30 % : la qualité des dispositifs mis en place et des dispositions prises pour faciliter au pouvoir adjudicateur la mesure et le contrôle des résultats de l'exploitation des sites: gestion des entrées et mouvements des bennes, suivi des véhicules, pesée embarquée, fiches qualité et sécurité, ...

Méthodologie de la notation du critère « de la valeur technique »: Chaque sous-critère est noté de 0 (très mauvais) à 5 (excellent). Les sous-critères ont un poids identique.

La note technique est obtenue en calculant la somme des notes pondérées obtenues pour chaque élément de la valeur technique. Il lui sera ensuite appliqué le coefficient relatif au critère «Valeur technique» mentionné ci-dessus.

Les notes cumulées des critères mentionnés ci-dessus permettront de classer les offres par ordre décroissant et de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement à chaque candidat qui en fera la demande par courriel ou par télécopie aux coordonnées indiquées en haut du présent avis ou qui viendra le retirer à l'adresse géographique suivante: direction de la commande publique — 3 cours Sextius, 13100 Aix-en-Provence, aux heures d'ouverture des bureaux (de 8:30) 12:30 et de 14:00 à 17:00 du lundi au jeudi, de 8:30) 12:30 et de 14:00 à 16:00 le vendredi, sauf jours fériés).

Il pourra être téléchargé par voie électronique à l'adresse internet suivante: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_YxVAEQE7Xj

La remise des plis peut se faire:

- soit par envoi à l'adresse postale indiquée en haut du présent avis, pour tout envoi en recommandé avec accusé de réception,
- soit par dépôt contre récépissé ou pour tout autre mode d'acheminement (Chronopost, ups, fedex, etc...= aux horaires et à l'adresse géographique susvisée,
- soit par voie électronique à l'adresse Internet suivante: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_YxVAEQE7Xj

Le candidat devra impérativement choisir entre le dépôt de son offre sur la plate-forme de dématérialisation ou l'envoi sur support papier ou sur support physique électronique.

Lors du téléchargement du DCE, les candidats sont expressément invités à communiquer les coordonnées d'une personne physique et son adresse électronique afin qu'ils soient informés, en cours de consultation, des éventuelles erreurs matérielles, rectifications ou compléments d'information apportés au DCE initial.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à un marché passé selon la procédure négociée pour la réalisation de prestations similaires à celles du marché objet de la présente consultation selon les modalités de l'article 35-ii-6 du Code des Marchés Publics.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 20.10.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Body responsible for mediation procedures

Official name: Préfecture de région PACA — Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCIRAL)

Postal address: boulevard Paul Peytra

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13282

Telephone: +33 491156374

Fax: +33 491156190

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.5. Date of dispatch of this notice

20.10.2015